

Réunion publique sur l'aménagement du vieux Celleneuve

Maison pour tous Marie Curie

6 décembre 2022

Les intervenants pour la présentation du projet

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.
- Julie Frêche, Vice-présidente de la Métropole, déléguée au transport, mobilités actives.
- Véronique Brunet, adjointe au maire déléguée au quartier Mosson.
- Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au renouveau démocratique.

Participants : environ 300 personnes

Pourquoi cette réunion ?

Réaménager le vieux village de Celleneuve participe à l'ambition plus globale de développer l'ouest de Montpellier. Ce périmètre fera l'objet d'une concertation citoyenne, dans un cadre qui favorise le confort d'usage des espaces publics et le lien social.

Propos introductif du maire

« Durant la campagne électorale, nous avons promis de nous occuper de Celleneuve qui a été délaissé. Il s'agit de partir à la reconquête du vieux Celleneuve et révéler le caractère fort de ses atouts patrimoniaux, notamment l'église romane. Vous avez la chance de disposer d'un cinéma municipal, Nestor Burma, qui offre un véritable service public culturel. Ce quartier a le charme de certains villages héraultais dont il faudrait retrouver l'esprit. Nous avons déjà commencé à agir, notamment en instaurant le permis de louer pour lutter contre les situations de mal logement. Nous souhaitons intensifier les programmes de rénovations de façades et des habitations, et revitaliser les commerces. Cette transformation de Celleneuve est de longue haleine, nous travaillons sur l'horizon 2030. Cette première réunion permettra de vous présenter nos propositions concernant la mise en valeur du Village, pour un meilleur confort pour tous. Ces propositions sont bâties sur trois invariants, à savoir la piétonisation de la place Renaudel jusqu'à la façade du Cinéma, d'une partie de la rue Marcellin-Albert côté Esplanade et de la place de l'Eglise. L'objectif est à la fois de permettre à chacun de mieux vivre à Celleneuve, de sécuriser et rendre confortable le chemin des écoliers, de mettre en place les conditions d'accueil de commerces diversifiés et de mettre en valeur ce patrimoine unique. »

Principales interventions du public

Les problèmes de stationnements sauvages sont récurrents. Que comptez-vous faire ?

La police municipale passe régulièrement et verbalise. Pour preuve le nombre de PV était de 200 en 2019. Nous en sommes à 3820 en 2022. Une nouvelle tarification de stationnement sera mise en place et permettra de mettre plus de moyen sur le contrôle du stationnement sauvage.

Concernant le vieux Celleneuve, la mise en place d'un nouveau plan de circulation devrait aider à limiter le passage et le stationnement. Les aménagements seront aussi réalisés en ce sens.

En piétonnant, vous allez supprimer des places de stationnements. Cela va nous pénaliser.

Une partie de la saturation du stationnement dans Celleneuve est lié au fait qu'il soit gratuit, contrairement à celui de l'Esplanade. Cela crée une pression supplémentaire sur ces espaces publics du vieux Celleneuve, alors que des stationnements restent disponibles aux abords. Une homogénéification de la tarification entre le vieux Celleneuve et ses abords (Esplanade etc...) permettra de rétablir un équilibre et de favoriser le stationnement des habitants qui bénéficient de tarifs avantageux. L'augmentation des prix de l'énergie et les impératifs environnement font faire naturellement diminuer le nombre de voiture au profits d'autres modes de transports. Aussi, l'objectif global de la Mairie et de la Métropole est d'offrir des alternatives à la voiture pour que les habitants puissent continuer à se déplacer : gratuité des transports en commun, aides pour le vélo, et partage de la voirie adapté etc....

Certains soirs, c'est insupportable ! Des gens lancent des pétards. Cela fait un bruit d'enfer et on ne sait pas qui c'est.

Les policiers patrouillent régulièrement mais c'est difficile d'avoir un flagrant délit. Peut-être que la solution réside dans un arrêté municipal interdisant la vente de pétards ?

La nuit, les rues sont trop éclairées. Y aurait-il moyen de faire quelque chose ?

C'est un sujet que nous traitons. Le plan lumière comporte plusieurs avenues et voies qui sont éteintes la nuit. Mais, c'est compliqué de le faire partout, par souci de sécurité. Le projet sur Celleneuve comprendra, in fine, un travail sur la lumière.

Les pistes cyclables ne sont pas toujours pratiques. Il y a des discontinuités. Allez-vous y remédier ?

Des continuités cyclables sont assurées dans le cadre du projet. Cela concerne la rue Jules-Guesde et rue de Gignac dans la continuité de la rue Pierre-Causse, avec un plan de circulation adapté. Concernant l'avenue de Lodève, l'objectif est bien le même, mais plusieurs scénarii sont à l'étude.